

MISSION, ORGANISATION ET PROGRAMMES D'ÉTUDES D'UNE FACULTÉ DE SCIENCES ECONOMIQUES

GÉRALD MENTHA

Professeur à l'Université de Genève

L'apparition et la prolifération de nouvelles technologies, l'influence de ces dernières sur le marché du travail, l'accroissement des connaissances en général, leurs modifications, l'importance croissante de l'informatique et de l'audiovisuel, tous ces phénomènes ont indéniablement des répercussions sur la mission, l'organisation et les programmes d'études des Facultés et Hautes Ecoles de sciences économiques.

A cela s'ajoutent notamment¹:

- Les exigences futures de la vie professionnelle, telles que la polyvalence et l'adaptabilité rapide;
- Le fait que les connaissances acquises risquent de vieillir de plus en plus vite, d'où la nécessité d'une formation qui permette de s'adapter sans trop de difficulté à l'acquisition de connaissances nouvelles de haut niveau, engendrées par des situations nouvelles;
- Les motivations des étudiants, qui ne sont plus uniquement celles d'autrefois. A côté des espérances traditionnelles (revenu élevé, prestige d'un titre académique, position sociale, etc.), les jeunes d'aujourd'hui attachent beaucoup d'importance à des considérations qualitatives telles que: épanouissement personnel par le travail, responsabilité, liberté d'action, etc.

D'essentiellement culturelle et générale qu'elle était il y a encore quelques décennies, la mission des Facultés et Hautes Ecoles tend à devenir formative et spécialisée. D'où, à mon avis, la nécessité de trouver un meilleur équilibre entre la culture, d'une part, et la technique spécialisée, d'autre part.

Les études se font de plus en plus par l'acquisition de connaissances,

1. Conseil suisse de la science. 21.5.81.

au détriment de la réflexion et du développement de la pensée. Rares sont les étudiants qui trouvent encore le temps de lire d'autres ouvrages que ceux qui sont directement utilisés dans les cours². Les programmes déjà trop lourds, sont sans cesse augmentés par l'adjonction de nouvelles matières: on ajoute de nouveaux cours, sans pouvoir (ou vouloir?) en supprimer d'autres.

Le manque de temps prive l'étudiant de développer son aptitude à travailler de manière indépendante, ce qui est incompatible avec la formation universitaire et la préparation à une existence professionnelle faite de responsabilités².

Enfin, les effectifs des cours, séminaires et travaux pratiques sont tels (par suite de la démocratisation des études et de l'évolution démographique) que le contact entre étudiant et professeur est devenu pour ainsi dire inexistant; la possibilité de contrôler la qualité des travaux pratiques est illusoire.

Si les Facultés de sciences économiques veulent remplir leur mission, elles doivent posséder une structure adéquate, comme toute organisation et comme toute entreprise publique ou privée. Ces dernières peuvent, peut-être, nous indiquer la voie à suivre. Il n'existe en effet aucune structure idéale, applicable à toutes les entreprises. Chacune d'entré elles doit trouver sa propre solution, sa propre formule qui lui permette d'atteindre au mieux ses objectifs. La structure d'une entreprise doit donc toujours être choisie en fonction des objectifs à atteindre. De plus, on constate souvent que les entreprises les plus performantes, celles à la pointe du progrès, ne possèdent pas une structure classique (hiérarchique, fonctionnelle ou hiérarchico-fonctionnelle). Elles créent des structures par projet, par groupes hors hiérarchie, possédant leur propre budget, structure "en colimaçon" ou matricielle, etc., ces structures n'étant souvent que momentanées ou passagères.

La rigidité des structures académiques, les subdivisions en Facultés, Ecoles, sections ou départements ne permet pas de suivre l'évolution industrielle et commerciale. Elle empêche ou freine la fusion des unités, voire leur séparation en favorisant au contraire la multiplication et le dédoublement (avec toutes les conséquences financières qui s'ensuivent). Elle constitue aussi un frein à l'innovation dans l'enseignement et la recherche. De même, elle empêche une ouverture plus grande vers l'extérieur, vers tout ce qui n'est pas considéré comme de niveau uni-

versitaire (étudiants sans baccalauréat, cours de perfectionnement ou formation continue, cours du soir ou cours à temps partiel, enseignement "à la carte", et ainsi de suite).

Les structures académiques sont donc difficilement adaptables. Elles ont tendance à refermer la Faculté sur elle-même. Quand elle n'empêche pas, elle ne favorise en tout cas pas les contacts nécessaires avec le monde économique, industriel et commercial.

Il faudrait des unités plus souples, mieux adaptées à l'enseignement et à la recherche, plus en contact avec le monde économique et social. Par exemple: des groupes interdisciplinaires ou interfacultaires, des unités de travail non hiérarchisées se développant autour d'une recherche ou d'un thème, des accords et/ou collaborations avec d'autres institutions d'enseignement supérieur ou des entreprises privées ou publiques...

Les exigences académiques exprimées lors de la mise au concours de nouveaux postes ne correspondent plus à notre monde actuel, dans le domaine qui nous concerne. Un banquier ou un responsable du marketing d'une entreprise possède rarement un doctorat et n'a guère de publications scientifiques à son actif. Même s'il possède une solide expérience, d'excellents résultats professionnels et un bon sens pédagogique, il ne pourra pas faire partie du corps professoral. C'est donc une erreur d'imposer à chaque Faculté, ou Ecole la même structure. Ce qui convient à la médecine ou aux sciences dites exactes, ne convient pas forcément à une Faculté de sciences économiques et encore moins à une Faculté de droit, de sciences politiques ou de lettres. Chaque Faculté ou Ecole a son histoire, ses particularités propres, ses objectifs spécifiques. A elle de choisir la structure adéquate qui lui facilitera la réussite de ses programmes et l'atteinte de ses objectifs. Cette structure doit donc être adaptée et surtout rester souple. La restructuration de la Faculté des Sciences économiques et sociales, que j'ai dû réaliser après mai 1968, poursuivait de tous autres objectifs que celle que nous effectuons actuellement en 1987!

Dans son "Plan quadriennal 1988-1991", l'Université de Genève a décidé d'innover pour maintenir la qualité³. C'est ainsi qu'elle réservera impérativement 40% des postes nouveaux aux projets d'innovation et qu'elle mettra sur pied une politique pour les centres interfacultaires, mieux adaptée à leur évolution.

Venons-en maintenant aux programmes d'études et tout d'abord à la durée de ces dernières.

3. Plan quadriennal 1988-1991 Août 1987.

La durée des études en vue d'obtenir un premier diplôme (par exemple: une licence) devrait être la plus courte possible (3 ans), alors qu'on assiste presque partout à l'allongement de cette durée vu la prolifération des connaissances. Il faut en effet permettre au plus grand nombre de réaliser cette formation de base. On constate en effet, dans la plupart des pays industrialisés, que le chômage touche principalement les personnes non qualifiées. Le monde de demain aura besoin de personnel instruit, ayant des connaissances générales suffisantes pour pouvoir rapidement se spécialiser dans un domaine particulier. En Suisse, et particulièrement à Genève, nous souffrons déjà d'un manque de jeunes gens possédant une bonne formation de base et pouvant être instruits en tant que spécialistes en informatique, en électronique ou dans les différents domaines bancaires ou immobiliers, par exemple.

Des enseignements pour postgradués (cours de 3e cycle) d'une durée d'un an, voire exceptionnellement 2 ans, doivent ensuite permettre aux licenciés et diplômés soit de se perfectionner dans le domaine où ils ont obtenu leur titre, soit dans des domaines différents (droit ou écologie pour un ingénieur, par exemple). Ils permettraient aussi aux candidats au doctorat ou à ceux qui désirent se consacrer à la recherche, d'avoir des connaissances approfondies et une meilleure vision d'ensemble. Ils permettraient du même coup de détecter et former des chercheurs et finalement d'assurer la relève du corps enseignant.

En ce qui concerne le contenu des études, c'est-à-dire les programmes, on lit souvent dans les journaux ou revues des critiques comme celle-ci: "Lors d'une table ronde récemment organisée à Genève, nous avons pu observer le fossé qui sépare les systèmes d'enseignement et les attentes des professionnels"⁴.

Le monde des affaires, et d'une manière générale les employeurs tant privés que publics, estiment que l'Université ou la Haute Ecole doit former les jeunes en vue de l'exercice d'une profession. Mais nous avons vu que la mission des Facultés doit rester avant tout culturelle et qu'il convient d'assurer un équilibre entre la culture et les techniques, entre la connaissance et la pratique.

La demande accrue de cadres moyens et supérieurs, la recherche de l'efficacité et de la rentabilité vont probablement accentuer l'orientation professionnelle. On risque alors que l'utile à court terme soit privilégié par rapport à ce qui est prometteur à long terme. Si la technique prévaut,

4. "Contacts FRP", Genève, sept. 1987.

la pratique l'emportera sur la connaissance. La recherche appliquée l'emportera aussi sur la recherche fondamentale⁵.

A un autre point de vue, il serait aussi faux de former des spécialistes ne connaissant et ne s'intéressant qu'à leur discipline. Tout d'abord parce que toute profession subit des modifications rapides et importantes, ... et surtout parce qu'aucun jeune ne peut être certain d'exercer la même profession toute sa vie. De plus, la conduite d'une entreprise exige des connaissances très diverses et la créativité ne peut s'épanouir que dans un milieu adéquat et résultant souvent de la combinaison ou du rapprochement de diverses disciplines.

Il nous semble donc que la meilleure formation, le meilleur programme, devrait comprendre une première année de cours généraux obligatoires pour tous (tronc commun), traitant du milieu économique, technique et social en général, c'est-à-dire de culture générale donnant des connaissances de base aux étudiants. Par exemple: Economie politique, histoire économique, industrielle et sociale, géographie économique et humaine, sociologie, statistique, informatique, etc. Dès la deuxième année, les étudiants commenceraient à se spécialiser dans les domaines de leur choix, mais cette spécialisation restant très large et ne s'accroissant qu'en troisième année.

A notre avis, les Facultés et Hautes Ecoles ne devraient pas proposer de formations sectorielles, telles que la banque, le tourisme, l'horlogerie, la métallurgie ou l'immobilier. Il s'agit là d'une formation typiquement professionnelle, qui doit relever du secteur privé, des écoles professionnelles ou des intéressés eux-mêmes.

Une commission de développement efficace devrait préparer et proposer les modifications des programmes pour tenir compte des récentes évolutions, découvertes ou recherches. Comme les structures, les plans d'études devraient être souples, pour s'adapter facilement aux besoins sans cesse changeants.

En résumé, il faudrait:

- Ne pas défavoriser la culture au profit de la technique et trouver un juste équilibre entre connaissance et pratique;
- Adapter les structures aux objectifs choisis et maintenir des structures souples;

5. Rapport de la Commission de développement de la Faculté SES. Genève 2.4.85.

- Donner la préférence à des études courtes, comportant d'abord un tronc commun pour développer les connaissances générales, puis une spécialisation qui ira en s'accroissant, en évitant toutefois la formation professionnelle;
- Organiser des cours de 3e cycle pour chercheurs, étudiants préparant un doctorat, pour former des spécialistes, et ceci en fonction des besoins décelés.